

Envoi : 17/12/2019

Réception par le Préfet : 18/12/2019

Publication : 20/12/2019



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2019-6-11-1

Séance du vendredi 13 décembre
2019

POLITIQUE DE L'ACTION TRANSFRONTALIERE, EUROPEENNE, INTERNATIONALE ET DE LA PROMOTION DU BILINGUISME

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT.

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.
Mme JENN donne procuration à M. TRIMAILLE.
Mme MARTIN donne procuration à Mme HELDERLE.
M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MULLER Betty.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission des Actions et Relations Internationales et de la Promotion du Bilinguisme émis lors de sa réunion du 13 septembre 2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve le rapport relatif à la politique de l'action transfrontalière, européenne, internationale et de la promotion du bilinguisme, qui mobilisera des dépenses à hauteur de 2 480 084 € et générera des recettes d'un montant de 393 900 € au Budget primitif 2020, selon les modalités énoncées en annexe A de la présente délibération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

ANNEXE A

- ❖ Inscrit, au titre du Budget primitif 2020, pour la politique de l'action transfrontalière, européenne et internationale :
 - en dépenses :
 - en fonctionnement : un crédit de paiement de 437 584 € et un total d'autorisation d'engagement de 32 500 €,
 - en recettes :
 - en fonctionnement : un crédit de paiement de 143 900 € et un total d'autorisation d'engagement de 10 000 €,

- ❖ Inscrit, au titre du Budget Primitif 2020, pour la politique de promotion du bilinguisme :
 - en dépenses :
 - en fonctionnement : un crédit de paiement de 1 732 500 € et un total d'autorisation d'engagement de 600 000 €,
 - en investissement : un crédit de paiement de 310 000 € et un total d'autorisation de programme de 310 000 €,
 - en recettes :
 - en investissement : un crédit de paiement de 250 000 € et un total d'autorisation de programme de 250 000 €,

- ❖ Prend note de la répartition de ces montants conformément aux annexes 1 et 2 de la présente délibération,

- ❖ Donne délégation à la Commission permanente pour toute décision à prendre dans le cadre de l'exécution et le suivi du budget 2020.